

Suite de la page 1.

Mais il y a plus grave. Près de la moitié des Créonnais sont locataires et ne paient donc qu'un seul impôt local, précisément *la taxe d'habitation*. Ce qui signifie que, en 2020, 44% de la population de Créon ne versera pas un euro d'impôt à la commune tout en bénéficiant de ses services.

Cette situation sera la négation de l'esprit insufflé en 1789 par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui définit que « *pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés* ».

La décision de supprimer la taxe d'habitation pour une large partie de la population sans la remplacer par un autre impôt local plaît beaucoup mais constitue en réalité une régression démocratique.

Il est urgent que les parlementaires et le pouvoir exécutif donnent une réponse à cette question sous peine de créer une discorde fatale dans la population.

CRÉON

1695
VENDREDI
8 DÉCEMBRE 2017

H E B D O
V O T R E H E B D O M A D A I R E D E P R O X I M I T É



FISCALITÉ LOCALE : LA TAXE D'HABITATION ET SON DEVENIR

Tous les habitants, locataires et propriétaires, ont désormais reçu les avis d'imposition locale les concernant. Ils peuvent donc observer une nouvelle fois les faibles variations de l'imposition communale directe.

En 2017, le taux de la taxe d'habitation (TH) et de la taxe sur le foncier bâti ont été relevés de 0,6% par le conseil municipal au printemps dernier. Le Parlement ayant décidé un accroissement des valeurs locatives de 0,4%, la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti ont, à Créon, augmenté chacune de 1% cette année¹.



2017, ET APRÈS ?

La loi de finances pour 2018 va prévoir une suppression de la taxe d'habitation en trois ans, de 2018 à 2020, pour 80% de la population. Cette décision est très populaire mais ne manque pas de poser des questions difficiles.

En effet, 80% est une proportion nationale moyenne qui se déclinera différemment selon la richesse monétaire des habitants de chaque commune. Les données actuelles indiquent que 88% des Créonnais seront dégrévés en 2020 du montant de la TH² contre 24% aujourd'hui !

LA TAXE D'HABITATION EN 2017

Le produit de la taxe d'habitation - 984 533 € - représente environ un quart des recettes de fonctionnement de la commune. Chaque logement créonnais cotise en moyenne à hauteur de 438 €.

Afin de lutter contre la vacance des logements, le conseil municipal a instauré à compter de l'année 2017 la taxe d'habitation sur les logements vacants. Elle concerne à ce jour 27 logements et a permis une rentrée fiscale de 11 359 €.

Certes l'État affirme qu'il compensera « à l'euro près » mais... sur le fondement des taux de l'année 2017. Et comme l'État est pauvre et surtout endetté, il pourra décider chaque année de « moduler » cette compensation à la baisse. Peu à peu les communes s'administrent de moins en moins librement, à rebours de l'article 72 de notre Constitution.

Suite page 4.

¹ À situation fiscale égale
² Source : commission des finances du Sénat
http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/finances/plf_2018/Simulations_reforme_TH.pdf



LA VILLA

Vendredi 8 à 14h30
Lundi 11 à 20h30

SANTA ET CIE

Vendredi 8 à 21h
Samedi 9 à 16h et 21h
Dimanche 10 à 15h30 et 17h30
Mardi 12 à 20h30

MARYLINE

Samedi 9 à 18h
Lundi 11 à 14h30
Mardi 12 à 18h

MARVIN OU LA BELLE ÉDUCATION

Samedi 9 à 20h30
Dimanche 10 à 18h

LES PROCHAINES SORTIES

UN CONTE PEUT EN CACHER UN AUTRE
Mercredi 13 à 14h30 et 16h

AU VEROIR LÀ-HAUT
Mercredi 13 à 18h
Jeudi 14 à 20h30

M
Mercredi 13 à 20h30
Jeudi 14 à 18h

SALLE ART ET ESSAI
LABEL JEUNE PUBLIC

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES ARRÊTS DE BUS

Le **mardi 12 décembre 2017**, afin de réaliser des travaux de mise en conformité des arrêts de bus, la chaussée sera rétrécie avec signalisation par feux tricolores pour **l'avenue de l'Entre-Deux-mers, avenue Riboutet et avenue Suzanne Salvet.**

RENCONTRES SPORTIVES DU WEEK-END

FOOTBALL

Samedi 9 décembre

Matches à domicile / « Terrain d'honneur » :
** 15h : U14 F

Dimanche 10 décembre

Matches à domicile / « Terrain d'entraînement » :
** 13h : 1 match séniors garçons B
Matches à domicile / « Terrain d'honneur » :
** 15h : 1 match séniors garçons A

HANDBALL

Samedi 9 décembre

** 13h30: -11G1 HBCC - Paillet
** 14h45: -13G1 HBCC - CAB1
** 16h15: -15F1 HBCC - St Loubès 1
** 17h45: -18F HBCC - Mios
** 19h30: SG1 HBCC - Ambarès
** 21h30: SF HBCC - Parempuyre

Dimanche 10 décembre

** 14h00: -18G2 HBCC - Monségur

ALERTE ALIMENTAIRE

Le Ministère de la Santé a lancé **une alerte alimentaire** concernant du **lait en poudre 1^{er} âge pour bébé, sans lactose ou bio**. La démarche à suivre est de détruire les boîtes avec les numéros de lots concernés et, comme le préconise le ministère de la santé, de consulter un médecin pour obtenir un lait de remplacement si nécessaire. Retrouvez la liste des 12 lots concernés sur le site : <http://solidarites-sante.gouv.fr> puis, tapez les mots clés suivants : *laits infantiles* (ou directement à l'accueil de la mairie). Lactalis met également à disposition un numéro vert **0800 120 120** (ouvert de 9h à 20h) pour répondre aux interrogations suite à cet accident.

P R A T I Q U E

PATINOIRE

Après l'évènement « Créon fête l'hiver », la patinoire sera installée près des terrains de tennis (boulevard de Verdun) jusqu'au **dimanche 25 février 2018**.

- Pendant **les vacances scolaires de Noël et les vacances scolaires de février** : **du mardi au dimanche de 13h à 18h**. Fermée le dimanche 24 décembre, lundi 25 décembre, dimanche 31 décembre et le lundi 1^{er} janvier 2018.
- **Tous les mercredis après-midi** entre les vacances de Noël et les vacances de février.
 - Gratuit // Patins du 26 au 47
 - Gants obligatoires // Les enfants sont sous la responsabilité des parents.
 - Patinoire écologique (sans glace) et entièrement recyclable.

CAMBRIOLAGES

Trois cambriolages ont été constatés pendant la soirée du **1^{er} décembre 2017** (Secteurs Montuard et Bauduc). Les faits ont été commis, selon toute évidence, pendant la journée. Redoublez de **VIGILANCE** selon la Gendarmerie de Créon.

PÔLE EMPLOI CENON

Suite à un incendie, l'agence Pôle emploi de Cenon restera fermée le temps de sa remise en état. Les demandeurs d'emploi seront accueillis à l'agence Pôle emploi de Lormont.

INVITATION CONFÉRENCE

JEAN-PIERRE MOISSET

Danielle LARRIEU et la Société Archéologique et Historique du Créonnais ont le plaisir de vous inviter à la conférence de Jean-Pierre MOISSET, Maître de conférences HDR à l'Université Bordeaux-Montaigne : « Aux origines de la laïcité : la loi de 1905 » **le samedi 9 décembre 2017** à 16h. Salle polyvalente de Lignan de Bordeaux. Conférence suivie du verre de l'amitié.

CIE SANS LETTRES

Par l'association Larural.

Spectacles en partenariat avec l'École de danse Choréart de Créon.

Samedi 9 décembre, à 20h30 :

- À travers un souvenir qui s'efface, « *Le dernier qui s'en souvient* », sorte de tragédie contemporaine, est une proposition singulière qui traite de l'inexorable oubli. Dans ce spectacle où fusionnent nostalgie et art numérique, Fanny SAGE nous livre une danse douce et puissante.
- « *Cette(7) voi(es)x* » [hip hop sensible]. Pour cette deuxième création, la Cie Sans Lettres élabore un univers numérique dans lequel évolue le hip-hop sensible de Toufik MAADI. La scène est conçue comme un labyrinthe aux sentiers qui bifurquent dans lequel le spectateur aura plaisir à se perdre. Le danseur nous parle de choix et de quel chemin

S.E.M.O.C.T.O.M.

ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : le lundi
- Secteur Sud : le jeudi
- Centre-ville : les lundis et jeudis

TRI SÉLECTIF

► **SECTEUR NORD ET CENTRE-VILLE (1)** collecte **les 12, 26 décembre et 9 janvier 2018**.

► **SECTEUR SUD (2)** collecte **les 19 décembre, 2 et 16 janvier 2018**.

Plan détaillé disponible à l'accueil de la mairie ou sur www.mairie-creon.fr.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE

prendre et entreprendre ? Comment s'en sortir face à l'inconnu, face à soi-même ? Informations et réservation : **05 56 30 65 59** - 2x30 min - tout public.

CHORALE CRESCENDO

Concert de Noël : **samedi 9 décembre 2017** dans l'église de Créon à 20h30. Ce concert sera animé par la chorale *Charivari* de Cénac et la chorale *Crescendo* de Créon. Tarif : 8€ (gratuit pour les enfants). Réservation au **06 68 98 01 08**.

ORION - FLEUR DE CAROTTE

Le samedi 9 décembre (18h-22h) // **dimanche 10 décembre** (9h30-13h30) : Échauffement corporel et vocal, respiration, chant à plusieurs voix, improvisations. Travail collectif et/ou individuel (à partir de chant ou texte apportés par chacun). Réservation et renseignements au **06 31 92 06 02**.

LES AMIS DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE DE CRÉON

Dimanche 10 décembre, à 17h : concert avec retransmission vidéo sur grand écran de l'organiste Loriane LLORCA. L'artiste s'attache à défendre une variété importante d'œuvres mettant en avant la richesse musicale de l'orgue. Gratuit. Informations au **06 08 57 53 42**.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes et le Pôle Cœur Entre-deux-Mers réalisent des permanences mensuelles pour l'aide à la création et au développement d'entreprise. Une réunion collective sera proposée afin de tester cette formule : **le mardi 12 décembre**, de 10h à 12h, 39 boulevard Victor HUGO. Pour plus d'informations : **05 56 23 95 17**.

L'API ADI BUS

Information aux séniors de + de 60 ans. Venez faire le point sur votre santé et votre motivation au sein des ateliers de groupe qui traiteront de sujets divers. Ateliers proposés sur inscription pour **les vendredi 15 décembre et mardi 19 décembre 2017**. Pour plus d'informations, contactez le **05 56 32 95 51**.